

Infos pratiques : mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
04 76 34 01 21 (Monestier)
Pompiers : 18
SAMU : 15

Rappel des horaires pour effectuer des travaux bruyants

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Informations PNRV : <https://www.parc-du-vercors.fr>

Les horaires de vos déchetteries : du 1er septembre au 30 juin sauf

jours fériés : (attention horaires spécifiques durant l'été)



Vif : du lundi au samedi : 8h15-12h / 13h00-17h30

Varces : mardi et mercredi : 8h15-14h15

Jeudi : 8h15-12h15

vendredi et samedi : 8h15-12h / 13h-17h30

numéro unique : 0800 500 027

Déchets amiantés en déchetteries :

Depuis le 1er juillet 2019, la Métro a changé ses modalités de collecte des déchets amiantés, l'inscription est obligatoire au 0 800 500 027

Station météo, pour vous connecter :

depuis un ordinateur, tapez : https://www.romma.fr/station_24.php?id=208&tempe=1 et cliquez sur ce lien.

avec un téléphone : dans votre moteur de recherche tapez ROMMA, ensuite recherchez la station et allez sur les 3 points en haut à droite de votre téléphone pour ajouter à l'écran d'accueil.

L'Info Municipale est une publication de la mairie de Miribel Lanchâtre

58 chemin de Chapoteyre - 38450 Miribel Lanchâtre

Téléphone : 04 76 34 00 42

Email : mairie@miribel-lanchatre.fr

Directeur de la publication : Michel Gauthier Rédaction : commission communication

Tirage : 200 exemplaires - distribués en boîtes aux lettres

Juin 2025 n° 11



Info Municipale

EDITO

Bonjour,

Le temps passe très vite. Il y a 10 ans Luc nous quittait.



Aujourd'hui sa mémoire est toujours là. Nous pensons à lui chaque jour en passant devant « l'Ecole de Luc ». Vous trouverez dans cette info également un petit article sur Alain Bonino qui nous a quitté au mois de mai.

Entre la dernière info et aujourd'hui le monde change à grande vitesse, les tyrans sont toujours là et ils n'ont pas envie d'arrêter leurs tueries.

Nous avons enfin un premier ministre qui a tenu plus de 6 mois, mais n'a pas fait grand-chose pour aider les français, à part promettre que chacun paiera la dette de la France.

Cette dette il faudrait la faire payer à ceux qui ont créé et voté des lois qui ont creusé le déficit de l'Etat.

Beaucoup se sont enrichis et d'autres se sont appauvris. Le plus simple pour ne pas se serrer la ceinture est de porter des bretelles.

La facilité est plutôt de créer de nouvelles taxes que de chercher les économies.

Heureusement que nous ne fonctionnons pas comme cela pour gérer notre budget.

Chacune de nos dépenses est pensée, chaque recette valorisée, pour compenser la nouvelle baisse des dotations de l'Etat. Vous verrez cela dans l'article sur le budget.

Notre budget est sain, mais les économies que devront faire toutes les collectivités, Régions, Département et Métro risquent de nous pénaliser indirectement et plus ou moins fortement.

La vie de la commune ne s'arrête pas à ça, il y a heureusement beaucoup de choses positives, des projets comme le devenir de la ferme de François Terrier, des gens qui s'engagent.

Par exemple Loris qui a installé bénévolement des nichoirs à martinets au Prétarachou.

Sophie qui va aider les jeunes à s'orienter. Les associations qui animent le village.

Nous essayons également de réaliser des plantations pour égayer certains lieux.

Malheureusement les arbustes ont été volés ou débroussaillés par les services de la Métro.

Je vous souhaite de passer un bel été et de prendre des vacances bien méritées.

Mairie
Tél : 04 76 34 00 42
mairie@miribel-lanchatre.fr
Horaires d'ouverture mairie
lundi : 8 h à 12 h
mercredi : 14 h à 16 h
jeudi : 8 h à 12 h

Ecole

ECOLE

L'année scolaire 2024-2025 touche à sa fin. Cette 3^{eme} et dernière période a encore été marquée par la richesse des apprentissages et des différents projets menés à leurs termes.

Participation à la fête du court métrage au mois de mars, concours de l'école à vélo au mois de mai ayant été récompensé du trophée « 4 ROUES » car plus de 80% des élèves ont participé, projets numériques, le cycle rugby, la finale du concours « EUREKA MATHS ».... D'autres projets coordonnés par l'EMALA sur les sciences, l'ENS (Espace Naturel Sensible), l'école et cinéma avec des projections par l'Ecran Vagabond que nous remercions.

La rentrée 2025-2026 sera vite là. A ce jour 6 CM2 sont sur le départ pour de nouvelles aventures à Monestier de Clermont et 7 nouveaux élèves feront leur première rentrée. Bienvenue à eux.

La vie de notre école est en perpétuelle évolution et cette nouvelle année verra le départ à la retraite de M^{me} Joëlle ALGOUD fin septembre. Un immense MERCI à elle pour ces nombreuses années consacrées au bon fonctionnement de la vie périscolaire au sein de l'Ecole de Luc. Un investissement et une énergie dévouée à la bonne marche de l'établissement dans le seul but de créer un environnement propice au bon développement et aux apprentissages des enfants de la commune.

M^{me} Valérie FERRANTE, incontournable de l'équipe du périscolaire, remplacera M^{me} J. ALGOUD.

Une campagne de recrutement est actuellement en cours pour compléter l'équipe.

Encore un grand merci à l'équipe pédagogique et à l'ensemble du personnel périscolaire pour cette belle année.

ATELIERS D'ORIENTATION

Les ateliers Orient'Action 2025-2026 : de la 4^{ème} à la terminale

Parce que l'avenir de nos jeunes est essentiel à nos yeux, parce que cet avenir repose en partie sur leur orientation et parce que cette orientation peut se révéler être un vrai casse-tête pour certains, la commune lance dès la rentrée 2025 des ateliers d'orientation afin de les accompagner sereinement dans cette aventure.

Apprendre à se connaître soi-même, à connaître différents types de métiers qui nous correspondent et surtout par quelles voies y parvenir. Moins de stress à la maison autour de ce sujet, plus d'implication de nos jeunes dans leurs projets d'avenir afin que chacun trouve la voie qui lui correspond !

Alors, ne ratez pas le courrier/ mail qui vous sera envoyé en septembre avec toutes les informations utiles et la date de la réunion d'information et d'inscription.

Métropole

10 JOURS DE LA CULTURE

Pour cette nouvelle édition des 10 Jours de la Culture, notre commune a proposé 2 spectacles, les 12 et 13 avril derniers, Rempart et la Complainte de la Ménagère. Comme chaque année le financement est pris en charge par Grenoble Alpes Métropole à hauteur de 70 % et par la commune pour les 30 % restants. Ce qui permet de proposer des spectacles entièrement gratuits pour les spectateurs !



Rempart, présenté par la Compagnie Index, est un spectacle où se mêlent magie et conte poétique. Pierre Moussey nous a emmené dans un voyage mystérieux, onirique qui plonge le spectateur dans un monde où un sortilège maléfique, le sortilège de désenchantement du monde, nous fait croire que la magie n'existe pas ! Heureusement, un collectif va lutter contre ce charme, il s'appelle le Rempart. Ainsi, avec l'aide des spectateurs, la Magie va reprendre le pouvoir pour réenchanter le Monde et croire en ses rêves !



La transition est toute trouvée avec le 2^{ème} spectacle, la Complainte de la Ménagère, compagnie le Balais de Trèfle. Malika Bazega a cru en sa bonne étoile, en ses rêves, elle a délaissé son métier de femme de ménage pour vivre de sa passion et créer un one-woman-show hilarant, décapant, joyeux, émouvant...

Avec une énergie sans faille du début à la fin, Malika nous a embarqué dans son monde de « boniche ». Les imitations réalistes nous ont immédiatement confrontés avec les personnages dont Mme Messalha, l'attachante narratrice qui nous invite dans son chemin de vie.

L'écriture tient une place primordiale dans ce spectacle, chaque mot est soigneusement choisi par Malika, pour un texte précis et des jeux de mots percutants.

Ajoutez du chant, de la guitare, de la danse et vous obtiendrez un merveilleux spectacle, une jolie parenthèse pleine d'espoir !

Mvélo+

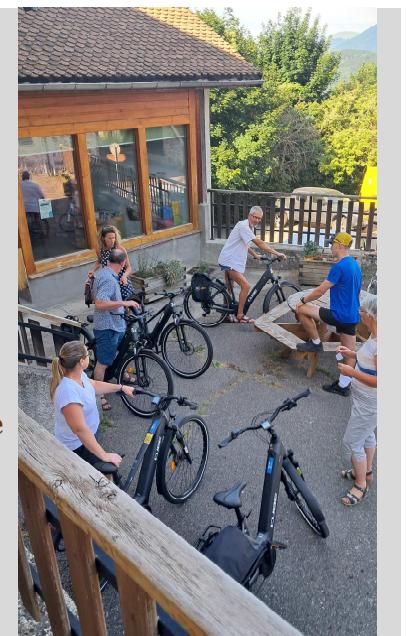
Opération annuelle de prêt de VAE à Miribel Lanchâtre

Comme l'an passé, Mvélo+ a proposé aux habitants de Miribel Lanchâtre de profiter d'un vélo électrique gratuitement pendant un mois, cette offre était réservée aux 10 premiers inscrits

Le mardi 24 juin, 7 personnes ont pu récupérer leur vélo sur le parking face à la mairie

Les prêts de VAE prendront fin le **mardi 22 juillet**, date à laquelle Mvélo viendra récupérer les vélos auprès des habitants.

Pour plus d'infos : <https://www.veloplus-m.fr/>



Métropole

DECHETERIES

Nous vous rappelons qu'au premier juillet les horaires des 21 déchèteries changent pour la période estivale.



Echirolles, Grenoble-Jacquard⁽¹⁾, Meylan⁽²⁾, Saint-Égrève,
Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Vaulnaveys-le-Haut, Vif

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
TOUTE L'ANNÉE (sauf juillet et août)					8h15 - 12h et 13h - 17h30	
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT			8h15 - 15h		8h15 - 12h 13h - 17h	

(1) Fermetures programmées pour travaux.



Champ sur Drac, Claix, Domène, Eybens, Fontaine, Grenoble-Jouhaux⁽²⁾,
Grenoble-Peupliers⁽²⁾, Saint-Paul-de-Varces⁽³⁾, La Tronche, Le Pont de Claix, Seyssins, Varces, Vigille

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
TOUTE L'ANNÉE (sauf juillet et août)	fermé	8h15 - 14h15	8h15 - 12h15		8h15 - 12h 13h - 17h30	
DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT	fermé		8h15 - 14h			

(2) Fermeture définitive dès la réouverture de Jacquard.

Renseignez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/decheterie

(3) Horaires spécifiques pour Saint-Paul-de-Varces :

Toute l'année (sauf juillet et août) : Lundi, mercredi et samedi : 8h45 - 12h et 14h - 17h30.

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT : Lundi et mercredi : 8h30 - 14h / Samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h.

10 PETITS GESTES QUI CHANGENT TOUT

Rendez vous sur le-petit-rien.fr

Ou scanner le QR code

Et laissez-vous guider pour trouver des actions qui vous correspondent !



le-petit-rien.fr

Vie communale



Vous avez été recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**.

Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Le résultat officielisé par l' INSEE sur notre commune montre une baisse du nombre d'habitants.

Nous passons de 457 habitants en 2019 à 424 aujourd'hui.

La baisse est due à un vieillissement de la population, au départ des enfants pour les études ou à l'installation ailleurs pour rentrer dans leur vie d'adulte.

Également en raison des maisons qui se vendent très cher et qui sont principalement achetées par des personnes qui n'ont plus d'enfants à domicile.

Et puis, il y'a ceux qui n'ont pas voulu se faire recenser.

SALLE POLYVALENTE DES SAILLANTS DU GUA.

A la suite des travaux de mise aux normes et de réhabilitation de leur salle polyvalente, les élus du Gua ont délibéré pour ouvrir la location de la salle polyvalente des Saillants aux habitants et associations de la commune de Miribel aux mêmes tarifs et aux mêmes conditions que les habitants et associations du Gua.

Pour avoir des renseignements et pour réserver, contacter la mairie du Gua :

04 76 72 38 13



Finances

En 2024, la Commune a terminé de payer les gros travaux entrepris en 2023 (voie de secours de la RD8, chauffage), réalisés sans recours à l'emprunt, tout en poursuivant une gestion rigoureuse au quotidien.

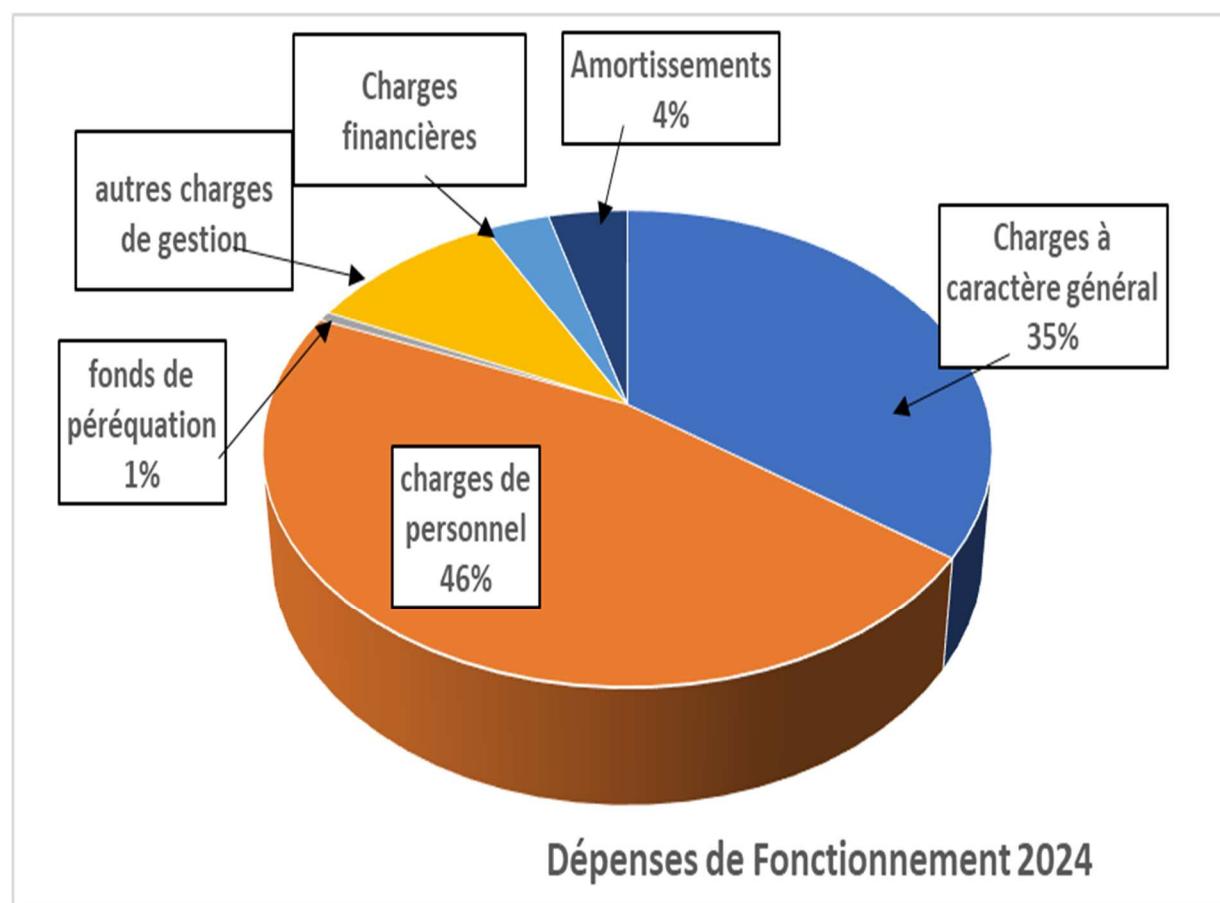
1 / section de fonctionnement :

La section de Fonctionnement pour l'année 2024 se solde par un excédent de 60.909 € (vs 49.705 € en 2023 et 59.385 € en 2022 et 33.975 €. en 2021)

L'excédent de fonctionnement cumulé avec celui de l'année précédente s'élève ainsi au 31/12/2024 à 88.718 €. Ceci a permis de transférer une somme de 60.000 € en section d'investissement pour 2025.

Rappel : Avoir un excédent de Fonctionnement est indispensable pour une Commune. C'est son unique source de financement, en dehors des subventions et du recours à un nouvel emprunt, pour réaliser des investissements et rembourser les emprunts en cours. C'est également sa seule réserve de sécurité pour faire face à des imprévus sur l'exercice suivant. Cela lui est aussi nécessaire pour assurer sa trésorerie car sur un même exercice les dépenses et les recettes ne se succèdent pas de manière linéaire.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2024 :



En 2024, les dépenses de fonctionnement ont été contenues et s'élèvent globalement à 307.447 € au lieu de 316.241 € en 2023.

Associations

L'association Miribelles et Papillons propose des cours à destination des habitants du village.

Certains sont déjà complets mais nous vous proposons de nous rejoindre pour les cours suivants :

le lundi de 18h30 à 19h30 cours de renforcement musculaire

le mardi cours de 14h00 à 15h00 cours de Sant'Equilibre

le mercredi de 9h00 à 10h00 Pilates et de 10h00 à 10h30 Stretching et pour finir la semaine

le vendredi de 17h45 à 18h30 ChrisTraining Junior. Pour ce cours, il nous manque des participants. Ce cours est à destination des enfants à partir de 7 ans et des collégiens. Nous recherchons des jeunes sportifs motivés pour permettre de maintenir le cours.

Merci d'en parler autour de vous.😊

le vendredi de 18h45 à 19h45 ChrisTraining (cours de circuit training comprenant des exercices cardio et du renforcement pour les adhérents à partir du lycée et jusqu'à.....😊)

Le tout dans la bonne humeur et le sérieux de notre professeur Christophe.

Nous sommes disponibles sur l'adresse : miribellesetpapillons@gmail.com pour plus d'infos.

Faites vous connaître et Venez essayer dès le mois de septembre.

Nous serons ravis de vous accueillir
Papillonesquement

Nous vous rappelons que les cours pour les + de 60 ans sont pris en charge par Le Département de l'Isère :

Lundi soir et mardi matin : cours de pilates

Mardi AM : cours d'équilibre

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'association :

miribellesetpapillons@gmail.com

Associations

SOU DES ECOLES

LA KERMESSE A ETE UN SUCCES

LE 14 JUIN A EU LIEU LA KERMESSE

Un spectacle drôle et touchant orchestré par les maîtresses et animé par nos enfants, un ventriglisser pour se rafraîchir, de la bière locale et un barbecue, des cadeaux à gogo, une belle météo. Tout était réuni pour un moment convivial.



Merci à la commune pour l'utilisation des espaces et la communication, merci aux bénévoles pour la bonne humeur et l'aide apportée.

Et merci à tous ceux qui sont venus !

La tombola est l'évènement majeur qui permet au Sou de financer une grande partie des activités scolaires des enfants de l'école.



1000 TICKETS POUR LA TOMBOLA VENDUS ! BRAVO !



LE SOU VOUS SOUHAITE UN BEL ETÉ ET DE BONNES VACANCES



Ainsi :

les charges à caractère général sont en recul de 4.278 € (107.917 € au lieu de 112.196 € en 2023)

Nous notons une économie sur les postes « chauffage + électricité » de 3.446 €.

Ces 2 postes sont à analyser dans leur ensemble pour cette année 2024. En effet, c'est la première année où les nouvelles installations de chauffage mises en service en octobre 2023 ont fonctionné sur l'ensemble de l'année.

Pour mémoire, les installations de chauffage urbain ont été arrêtées en juin 2023 et remplacées par 2 chaudières à granulés alimentant l'école, la salle polyvalente et la mairie. Depuis cette date le local et l'appartement du Prétarachou sont équipés de pompes à chaleur.

les « Frais de Personnel » sont stables (142.416 € au lieu de 142.420 € en 2023)

le recul du poste « amortissements » (12.870 € au lieu de 15.211 € en 2023)

Sauf imprévus, l'exercice 2025 devrait en principe dégager un excédent de Fonctionnement de l'ordre de 27.000 €.

Pour 2025, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 2 % les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie.

2 / section d'investissement :

La **section d'investissement** avec des dépenses de 131.390 € et des recettes de 120.365 € se solde pour 2024 par un déficit de 11.024 €.

L'excédent de 2023, reporté sur l'exercice 2024, étant de 49.574 €, l'excédent de la section investissement cumulé au 31/12/2024 est de 38.549 €.

L'année 2024 a été marquée par le paiement du solde des travaux de chauffage réalisés en 2023. En effet, le solde, soit 74.764 €, a été payé en janvier 2024 et est donc comptabilisé sur l'exercice 2024.

Les autres dépenses d'investissement portent principalement sur :

l'acquisition d'un véhicule utilitaire pick-up pour 14.900 €
l'achat du terrain ayant permis la réalisation du nouvel abri bus à Cassoulet (cédé gratuitement par la SDH mais comptabilisé pour 11.850 € et compensé par une recette d'investissement de même montant)

des travaux au niveau du pont d'Essart Garin pour 4.636 €

des travaux d'isolation sous la salle polyvalente pour 3.216 €

le remboursement des emprunts en cours pour 16.176 €

En recettes d'investissement, nous pouvons noter :

le transfert de 45.000 € provenant de l'excédent de fonctionnement au 31/12/2023
la perception du solde des subventions pour les travaux de chauffage (Etat : 19.267 €, Département : 21.808 €, Metro : 7.191 €)

Remarques :

Début 2025, nous avons perçu 36.940 € correspondant au remboursement d'une partie de la TVA payée sur les travaux de chauffage et réalisation de la voie de contournement du R.D.8.

Ainsi, les finances de la Commune ne sont plus affectées par l'important programme de travaux réalisé en 2023 et nous retrouvons toute notre capacité d'investissement pour les années à venir.

A noter également que depuis 2020 l'endettement de la commune a été réduit de 75.250 € (soit - 24 % par rapport à l'encours au 31/12/2019).

Sécurité

SECURITE ROUTIERE

Nous constatons que l'interdiction de circulation dans le village en voiture pendant la période scolaire est de moins en moins respectée.

Cette interdiction n'est pas faite pour embêter les habitants, mais pour préserver la sécurité de nos enfants..

En effet en cette période estivale, dès la sortie de l'école et à toutes heures de la journée, des enfants sont dans les rues, à trottinette, vélo ou en poussette.

Nous allons installer des rétroviseurs à l'angle de certaines rues, mais cela ne veut pas dire qu'il faut rouler vite. La vitesse dans le village est limitée à 30 km/h ce qui est déjà relativement vite par rapport à la configuration des rues.

Je demande à tous ceux qui traversent le village, et d'ailleurs sur toutes les voiries communales, dès qu'il y a des enfants de rouler très doucement et d'être très attentifs.



FEUX DE FORETS

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine, rappelle le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

La moitié d'entre eux naissent par simple imprudence.



Adoptez les bons réflexes pour protéger la nature et nos lieux de vie.

Évitez les départs de feu

- Jetez vos mégots dans un cendrier.
- Organisez les barbecues chez vous, sur une terrasse et loin de la végétation.
- Réalisez vos travaux de bricolage, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches.

Prévoyez un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.

Vie communale

ALAIN BONINO

Alain nous a quitté en mai suite à une maladie qui l'a fortement affaibli et qui a fini par l'emporter.

Alain est arrivé sur la commune au début des années 90 et s'est impliqué de suite dans la vie communale. Élu au conseil municipal en 1995 jusqu'en 2008, il s'est de suite impliqué au Parc du Vercors. Il est à l'origine, avec d'autres habitants, de la création de l'association alambic.com qui avait pour vocation de développer internet sur la commune en attendant d'avoir un réseau Telecom le permettant. Il a réalisé la table d'orientation et comme comptable il avait toujours la bonne réflexion budgétaire.

Malheureusement sa vie s'est terminée en étant bien seul. Heureusement que ses dernières années ont été soulagées par ses aides à domicile et ses voisins et voisines, que je remercie personnellement de leur soutien.

LA FERME DE FRANCOIS TERRIER

Nous allons enfin terminer le dossier de la ferme Terrier. Finalement les héritiers de François ont choisi de vendre les bâtiments et les terres séparément.

Je ne reviendrai pas sur tout ce qui s'est passé depuis 2 ans 1/2, mais je suis en colère contre la SAFER et la Chambre d'Agriculture qui nous ont menti et laissé croire certaines choses pour nous laisser tomber ensuite. Ces organismes qui ont pour mission de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs ne jouent vraiment pas leurs rôles.

Pour bloquer certains projets de création de plusieurs logements ou d'une salle de réception, la commune a pris la décision d'acquérir le bâtiment central de la ferme.

Nous allons acheter avec l'aide de l'EPFL (Etablissement Public Foncier Local) qui a pour vocation d'aider les collectivités à acheter des biens rapidement. Ce qui nous permet de pouvoir agir vite sans passer par l'emprunt.

C'est un projet de longue haleine.

Pour réhabiliter le bâtiment, il faut un temps d'études ensuite faire des demandes de subventions et enfin les travaux. Cela nous laissera le temps de choisir l'activité que nous pourrons installer en fonction des opportunités.

Dans le bâtiment le plus au nord, un projet privé très intéressant se monte, nous espérons qu'il évoluera positivement.



Cérémonies en hommage aux morts pour la France

Le samedi 19 juillet à 10h30 à Revolleyre et
11h15 au Vernay